

Quelle capacité d'action pour les élus locaux?

L'intérêt de la population pour les enjeux politiques locaux tient aux faits que les décisions sont prises par des élus (maires et conseillers municipaux) facilement identifiables, généralement d'accès facile et dont les choix ont une influence directe sur la vie quotidienne des citoyens.

Au Québec, l'essentiel des responsabilités assumées par les Pouvoirs publics locaux concerne l'urbanisme et l'habitat, le réseau routier local, le transport en commun, les services policiers et incendies, l'eau potable, la collecte et le traitement des ordures et l'assainissement des eaux. Au-delà de ces compétences jugées « de base » ou minimales » dans tous les pays développés, plusieurs États ont confié davantage de responsabilités aux élus locaux.

Développement économique Dans tous les pays, la mise en valeur des attraits touristiques est une priorité des autorités locales. Dans les pays industrialisés (États-Unis, France par exemple) les municipalités aident également les entreprises dans divers secteurs par des appuis directs (garantie d'emprunt, allocation de capitaux dans le cadre de sociétés mixtes, contrat à long terme pour l'acquisition de biens) et indirects (mise à disposition d'infrastructures ou de services adaptés, exemption de taxes). Nombreuses sont en outre les municipalités qui agissent désormais au plan international, seules ou regroupées avec des entités voisines, afin d'attirer les investissements.

Éducation En Europe continentale, les municipalités sont généralement propriétaires des locaux des écoles publiques (primaire, secondaire, voire collégial). Elles en assurent la construction, la rénovation, l'équipement et le fonctionnement. Elles peuvent ainsi en disposer sans entrave à des fins communautaires en dehors des périodes scolaires.

Santé Les municipalités de nombreux pays agissent en matière de prévention des maladies infectieuses (vaccination) et contrôlent la qualité et l'hygiène des aliments en vente sur leur territoire.

Services sociaux En complément à l'action des fonctionnaires de l'État national, des administrations municipales (par exemple, dans les pays scandinaves) sont chargées d'analyser les besoins sociaux de la population et interviennent dans les demandes d'aides (soutien au revenu, aide directe aux personnes, protection de la jeunesse, etc.).

Culture Partout, les municipalités jouent un rôle à travers les bibliothèques de prêt. Elles peuvent aussi parfois être chargées de la conservation du patrimoine bâti (France, divers États américains), de l'organisation et du financement de l'enseignement artistique initial (musique, danse, arts visuels, etc.) ou, particulièrement au cours des dernières années, se voir transférer par l'État la propriété de monuments classés et des objets qu'ils renferment (Belgique, France, Italie).

Tout élargissement des responsabilités confiées aux Pouvoirs publics locaux commande toutefois des ressources et des compétences administratives adaptées. Dans les Provinces canadiennes, où le nombre de citoyens par municipalité est inégal, toutes ne peuvent envisager la réunion de telles conditions à des coûts abordables pour les citoyens.

Les chercheurs de L'Observatoire de l'administration publique
ENAP : l'Université de l'administration publique

NOMBRE DE MUNICIPALITÉS DANS LES PROVINCES CANADIENNES LES PLUS POPULEUSES (2005)

	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Alberta	Colombie-Britannique
Population	752 000	7 598 100	12 541 400	3 256 800	4 254 500
Nombre de municipalités	103	1 141	417	348	160
Moyenne d'habitants par municipalité	7 287	6 745	27 502	8 959	26 926

Sources: L'Observatoire de l'administration publique, L'État Québécois en perspective, <http://www.etatquebecois.enap.ca/fr/accueil.aspx>